

Flash' INFOS

N°31- JUIN 2021

Édito

« Après trois ans de « silence » de notre flash infos, après de nombreux événements passés tant à Handi-Cap'Anjou qu'autour de nous depuis 2018, et notamment cette pandémie débutée en 2020, nous profitons de ce temps d'espérance, lié à ce nouveau moment de déconfinement et de déploiement en masse de la vaccination, pour reprendre contact avec les familles et avec les amis soutenant notre association.

Dans ce flash infos, nous vous communiquons en ce mois de juin quelques informations importantes pour la vie de notre association et la vie de nos établissements. Dans cette volonté de reprendre un mode plus normal et continu de communication et de partage, vous recevrez également début juillet un nouveau numéro de notre magazine « Trait d'union ».

Cet éditorial est aussi l'occasion de souhaiter une longue et bonne retraite aux membres de l'équipe de direction qui sont partis au cours de l'année 2020: monsieur Faribeault, Directeur général, messieurs Cornilleau et Rutten, Directeurs de pôle. Qu'ils soient remerciés pour les services rendus et leurs actions, auprès de notre association et auprès des usagers et résidents.

De même, monsieur Reiter n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat de Président en novembre 2020, même s'il demeure toujours membre de notre Conseil d'Administration. Après 12 années au total de présidence, c'est l'occasion de lui adresser notre gratitude et notre grande considération pour son important investissement associatif pour HandiCap'Anjou.

Nous sommes persuadés que notre nouvelle équipe de Direction, avec l'appui de notre nouveau Bureau, poursuivra le chemin tracé et saura concrétiser les projets d'ores et déjà identifiés, pour le meilleur service et mieux-être des personnes accueillies dans nos établissements.

Les membres du conseil d'administration

NOUVEAU BUREAU

Monsieur MARIEL Jacques
Monsieur DAGUIN Daniel
Madame TREHET COLLET Christelle
Madame ROLAN Claudine
Madame SOUTI Céline
Monsieur MENOCHET Patrice

HandiCap
ANJOU
Ensemble au cœur de l'action

En Bref

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 25 SEPTEMBRE 2021

IEM LA GUIBERDIÈRE

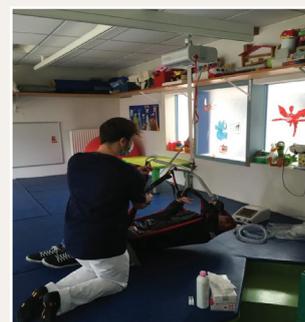
Achat d'un rail lève-personne

Cet achat réalisé en 2021 grâce à l'aide financière de la «Rose de Doué» fait suite à l'achat de 2 lèves-personnes sur rail en 2020 installés dans la salle sensorielle ainsi que dans la salle «réglisse» accueillant les adolescents de l'IEM.

Ces lèves-personnes sur rail permettent de transférer les jeunes de leur fauteuil vers l'estrade sur laquelle de nombreuses activités éducatives et rééducatives sont proposées.

Ces installations favorisent un accès plus large à l'ensemble de la surface de l'estrade pour des jeunes qui de par leur taille et leur poids, sont plus difficiles à transférer sans aide matérielle. Le transfert en lève-personne est plus doux et fluide que le transfert en étant porté. Cela apporte donc plus de confort pour les jeunes.

Et puis, ces installations sont aussi profitables pour les professionnels car cela limite les contraintes physiques liées au portage des jeunes. L'installation de ces 3 lèves-personnes sur rail a été effectuée par la société Hill Rom qui fournit aussi le centre hospitalier des Capucins.



N'oubliez pas votre adhésion 2021

Notre association HandiCap'Anjou se doit d'être reconnue localement par les différents acteurs du handicap (institutions publiques, associations...) mais elle doit aussi être reconnue par son nombre d'adhérents.

Force est de constater que le nombre d'adhérents est en diminution depuis quelques années. N'hésitez donc pas à adhérer, ou à renouveler votre adhésion.

Une association gérée par des parents a besoin d'être soutenue et d'être représentative de ceux-ci.

La force collective de l'association c'est posséder le maximum d'adhérents pour mieux les représenter et mieux se faire entendre.

Le Conseil d'administration espère de tous ses vœux que cet appel soit entendu.



HandiSanté 49 : une plateforme d'aide dans le parcours de soins des personnes en situation de handicap

Près d'une personne en situation de handicap sur deux reconnaît avoir arrêté les soins à cause des difficultés d'accès au système de soins en libéral ou en milieu hospitalier (source Handifaction). Devant ce constat alarmant, le CHU d'Angers, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et associé à 4 partenaires (le Centre hospitalier de Cholet, le Centre de santé mentale angevin, la Clinique St Léonard et ACSODENT), vient d'ouvrir une plateforme pour venir en aide aux personnes et aux aidants familiaux ou professionnels. Le principe est simple : vous avez des difficultés pour prendre un rendez-vous avec un médecin ? Alors prenez contact avec Mme Amélie PICARD, l'infirmière coordinatrice, soit par téléphone, soit sur place au CHU. Vous pourrez alors expliquer les difficultés que vous rencontrez et vous faire aider par l'infirmière qui se chargera d'organiser le rendez-vous au moment qui conviendra le mieux à

vos enfants ou la personne que vous accompagnez. L'infirmière pourra même organiser si besoin, avant le rendez-vous avec le médecin, une « visite blanche » afin de prendre connaissance du lieu de la consultation (secrétariat, salle d'attente, salle de consultation,...)

HandiCap'Anjou est membre de l'association ACSODENT Pays de la Loire <https://www.acsodent.org/> qui œuvre dans la prévention et la formation sur la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap ; HandiCap'Anjou est donc indirectement partenaire de Handisanté 49.

HandiCap'Anjou est également membre de la Commission Santé inter associative de Maine et Loire. vous pouvez aussi contacter l'association pour faire remonter les difficultés que vous pourriez rencontrer dans le parcours de soins de votre enfant ou de la personne que vous accompagnez.

A SAVOIR

La plateforme est accessible gratuitement.

Par **téléphone au 02 41 35 70 70**

- le mardi de 14h à 17h
- le mercredi de 9h30 à 12h30
- le vendredi de 11h à 14h

(possibilité de laisser un message sur le répondeur en dehors de ces plages horaires).

Par **mail à :**

handisante49@chu-angers.fr

Pour en savoir plus, consultez le site Internet

<https://www.chu-angers.fr/offre-de-soins/handisante-49/>

PARTENARIAT HANDICAP'ANJOU - UNISCITÉ

Uniscité Angers accueille des jeunes en service civique et propose un programme « Famille en Harmonie ». C'est dans ce cadre que se situe le partenariat avec notre association.

Les volontaires d'Unis-Cité se mobilisent pour soutenir les personnes touchées par le handicap et accompagner les aidants familiaux dans leur quotidien, leurs démarches et pour les sortir de leur isolement en proposant diverses activités à domicile et/ou en collectif.

Les visites de convivialité

Elles concernent des familles accueillies par HandiCap'Anjou qui habitent soit à Angers, soit dans la première couronne angevine. Les personnes accompagnées doivent avoir 25 ans maximum.

Une réunion avec les responsables d'Uniscité et les familles intéressées est proposée. Suite à celle-ci une rencontre individuelle est programmée.



L'association sert de lien. Une fois, la rencontre individuelle programmée, elle n'intervient plus sauf problème particulier pouvant remettre en cause le partenariat.

Elles sont faites par un binôme. Les jeunes présents au domicile n'ont pas un rôle à vocation d'aide à domicile. Ils ne sont pas habilités à assurer les besoins élémentaires de la personne visitée comme le passage aux toilettes, le repas etc...

L'accueil en établissement

Il se fait en collaboration avec le Directeur Adjoint de la structure. Celui-ci définit les missions des jeunes accueillis.

Cette année 2021

- Nous avons fait une information aux jeunes en service civique sur le thème du Polyhandicap : (Définition et Accompagnement)
- Des familles ont pu bénéficier de visites hebdomadaires pour leur enfant.
- L'IME Monplaisir a reçu régulièrement un groupe de jeunes.
- Nous avons participé au jury Tremplins qui marque la fin du Service Civique et a pour objectif de préparer les jeunes aux entretiens.